

## **AVIS DES SOCIÉTÉS**

### **ÉTATS FINANCIERS**

#### **SMART TUNISIE**

**Siège Social :** 9-9 Bis impasse n°3 rue 8612 ZI, Charguia 1, 2035 Tunis

La société SMART TUNISIE publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2025 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 29 avril 2026. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : M. Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF (ECC MAZARS) & Mme Hayet LAABIDI (ACEF EXPERT).

**Etats financiers de l'exercice clos le 31/12/2025**  
**BILAN**  
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31.12.2025	31.12.2024
<b>ACTIFS</b>			
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
Immobilisations incorporelles		1 907 167	1 333 782
Moins : Amortissements		(340 616)	(295 495)
	<b>1</b>	<b>1 566 551</b>	<b>1 038 288</b>
Immobilisations corporelles		56 070 059	48 092 576
Moins : Amortissements		(11 913 318)	(10 291 361)
	<b>1</b>	<b>44 156 741</b>	<b>37 801 216</b>
Immobilisations financières	<b>2</b>	27 780 864	27 771 030
Autres actifs non courants	<b>3</b>	1 368 832	809 416
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>74 872 988</b>	<b>67 419 949</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Stocks		69 838 461	64 697 371
Moins : Provisions		(314 471)	(261 240)
	<b>4</b>	<b>69 523 990</b>	<b>64 436 131</b>
Clients et comptes rattachés		84 185 747	79 462 112
Moins : Provisions		(8 349 737)	(6 575 619)
	<b>5</b>	<b>75 836 010</b>	<b>72 886 492</b>
Autres actifs courants	<b>6</b>	13 999 856	11 942 685
Liquidités et équivalents de liquidités	<b>7</b>	4 525 253	1 224 136
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>		<b>163 885 110</b>	<b>150 489 444</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>238 758 098</b>	<b>217 909 393</b>

**Etats financiers de l'exercice clos le 31/12/2025**  
**BILAN**  
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31.12.2025	31.12.2024
<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>			
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital		50 617 215	50 617 215
Réserves		5 110 806	9 928 487
Résultats reportés		41 318 340	30 474 566
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>97 046 361</b>	<b>91 020 268</b>
Résultat net de l'exercice		21 034 237	15 611 316
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION</b>	<b>8</b>	<b>118 080 598</b>	<b>106 631 584</b>
<b>PASSIFS</b>			
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>			
Emprunts	<b>9</b>	10 992 187	9 553 643
Provisions	<b>10</b>	1 840 247	1 737 504
<b>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>12 832 434</b>	<b>11 291 147</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	<b>11</b>	25 009 905	26 140 455
Autres passifs courants	<b>12</b>	11 961 169	12 148 623
Concours bancaires et autres passifs financiers	<b>13</b>	70 873 992	61 697 585
<b>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</b>		<b>107 845 066</b>	<b>99 986 663</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>120 677 500</b>	<b>111 277 810</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>		<b>238 758 098</b>	<b>217 909 393</b>

**Etats financiers de l'exercice clos le 31/12/2025**  
**ETAT DE RESULTAT**  
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31.12.2025	31.12.2024
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Revenus	14	444 490 978	395 083 945
Autres produits d'exploitation	15	503 172	478 701
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>444 994 150</b>	<b>395 562 646</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Achats de marchandises consommés	16	384 288 031	342 837 784
Achats d'approvisionnements consommés	17	1 742 926	1 776 853
Charges de personnel	18	10 935 310	9 785 785
Dotations aux amortissements et aux provisions	19	4 622 352	3 734 507
Autres charges d'exploitation	20	6 937 211	6 028 916*
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b>408 525 830</b>	<b>364 163 845</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>36 468 319</b>	<b>31 398 801</b>
Charges financières nettes	21	(12 350 603)	(13 597 531)
Produits des placements	22	2 510 656	2 164 359
Autres gains ordinaires	23	180 143	151 129
Autres pertes ordinaires	24	(10 707)	(34 733)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>		<b>26 797 808</b>	<b>20 082 024</b>
Impôt sur les bénéfices	25	(5 011 801)	(3 887 572)
Contribution Sociale de Solidarité	25	(751 770)	(583 136)*
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>21 034 237</b>	<b>15 611 316</b>

\* Données retraitées pour des besoins de comparabilité

**Etats financiers de l'exercice clos le 31/12/2025**  
**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**  
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31.12.2025	31.12.2024
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>			
Résultat net		21 034 237	15 611 316
Ajustements pour :			
Amortissements et provisions	<b>26</b>	4 553 975	3 568 460
Variation des :			
Stocks	<b>27</b>	(5 141 090)	(8 653 834)
Clients	<b>28</b>	(4 563 304)	(3 563 198)
Autres actifs	<b>29</b>	(2 057 171)	(1 758 449)
Fournisseurs et autres dettes	<b>30</b>	(1 318 005)	5 007 903
Autres actifs non courants	<b>31</b>	(1 030 123)	(783 426)
Plus-value de cession d'immobilisations	<b>32</b>	(175 692)	(101 151)
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>		<b>11 302 828</b>	<b>9 327 621</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	<b>33</b>	(9 041 013)	(6 865 213)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	<b>34</b>	179 740	285 290
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	<b>35</b>	(19 833)	(10 000)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	<b>36</b>	10 000	59 851
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>		<b>(8 871 106)</b>	<b>(6 530 072)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Dividendes et autres distributions	<b>37</b>	(9 111 099)	(9 111 099)
Encaissements provenant des emprunts	<b>38</b>	5 800 000	5 500 000
Remboursements d'emprunts	<b>39</b>	(4 545 529)	(3 507 547)
Remboursements leasing	<b>40</b>	(281 461)	(579 640)
Encaissements/ décaissements financement d'exploitation	<b>41</b>	11 653 270	1 923 479
Dépenses du fonds social	<b>42</b>	(474 124)	(442 192)
<b>Flux de trésorerie provenant aux activités de financement</b>		<b>3 041 056</b>	<b>(6 216 999)</b>
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>5 472 778</b>	<b>(3 419 450)</b>
Trésorerie au début de l'exercice		(7 106 431)	(3 686 981)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	<b>43</b>	(1 633 653)	(7 106 431)

## I. Présentation de la société

« SMART TUNISIE SA » est une société anonyme créée en 1997.

La société a principalement pour objet, directement ou indirectement, en Tunisie ou à l'étranger :

- La commercialisation au stade du gros des articles et matériels informatiques, technologiques, électriques, électroniques et électroménagers ainsi que tous les produits s'y rattachant ;
- La commercialisation au stade du gros des articles et matériels de traitement de l'information et de la bureautique, de logiciels, des articles et équipements d'impression, des meubles informatiques, des articles et matériels d'alarme, de vidéosurveillance et d'audiovisuel, de communications, de télécommunications, de téléphonie mobile, de motocycles et cycles équipés d'un moteur thermique et/ou électrique ainsi que tous les produits s'y rattachant.
- Le service après-vente se rattachant à l'objet et aux articles et équipements ci-dessus notamment la réalisation d'installations et de maintenance de matériel ; l'assistance technique, ingénierie informatique et études de projets et le développement et maintenance de logiciels.
- L'achat et la vente, l'importation et l'exportation des produits susmentionnés

Et d'une manière générale toutes opérations commerciales, de service, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social.

La structure du capital au 31.12.2025 se présente comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Montant	%
Famille ESSAFI	3 678 752	18 393 760	36%
Famille BOUDEN	2 381 506	11 907 530	24%
M. Taoufik BEN KHEMIS	1 635 467	8 177 335	16%
Société Mytek Informatique	880 502	4 402 510	9%
Autres actionnaires détenant moins de 5%	1 547 216	7 736 080	15%
<i>Valeur nominale = 5 dinars</i>	<b>10 123 443</b>	<b>50 617 215</b>	<b>100%</b>

## II. Système et principes comptables adoptés

### Note sur le respect des normes comptables tunisiennes

Les documents annuels de la société SMART TUNISIE SA ont été établis dans le respect des normes et des conventions comptables admises en Tunisie prévues par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au Système Comptable des Entreprises en Tunisie.

Les états financiers sont présentés selon la méthode « autorisée ».

## **Principes comptables et bases de mesure**

Les états financiers de la société SMART TUNISIE SA ont été établis par référence aux hypothèses sous-jacentes et aux conventions comptables de base dont notamment :

- Hypothèse de la continuité de l'exploitation ;
- Hypothèse de la comptabilité d'engagement ;
- Convention de la permanence des méthodes ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de prudence ;
- Convention du coût historique et
- Convention de l'unité monétaire.

## **Unité monétaire**

Les états financiers de la société SMART TUNISIE SA sont arrêtés en Dinars Tunisien.

## **Immobilisations incorporelles et corporelles**

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et compte tenu des frais se rapportant à leur acquisition et à leur mise en utilisation.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers iront à la société et que ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés en charge de l'exercice.

Ultérieurement, les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements, et le cas échéant des pertes de valeur, sauf pour les terrains comptabilisés au coût d'acquisition.

L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction de leur durée d'utilité effective. Les taux d'amortissement appliqués par la société sont les suivantes :

Logiciels	33%
Constructions	5%
Matériels informatiques	20%, 25% et 33%
Equipements de bureau	20%
Matériels d'exploitation	10% et 15%
AAI des constructions	10% et 15%
Matériels de transport	20%

Le nouveau siège social est amorti selon l'approche par composants qui consiste à amortir séparément chacun des éléments constitutifs importants selon un taux d'amortissement approprié, ainsi le nouveau siège est amorti comme suit :

Constructions et structures	2,5%
Installations techniques	5%

L'amortissement relatif aux immobilisations acquises au cours de l'exercice est calculé compte tenu de la règle du prorata-temporis.

La méthode d'amortissement, la durée de vie restante et la valeur résiduelle sont revues par la direction à l'occasion de chaque arrêté des états financiers

## **Les placements**

- **Placements à court terme**

Les placements à court terme sont des placements que l'entreprise n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leurs natures, peuvent être liquidés à brève échéance. Ces placements sont présentés parmi les actifs courants au niveau de la rubrique « placements ».

A la date de clôture, les placements à court terme, font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

- **Placements à long terme**

Les placements à long terme sont des placements détenus dans l'intention d'être conservés durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable, ou un contrôle conjoint ou pour obtenir des revenus ou des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger ou promouvoir des relations commerciales. Ces placements sont présentés parmi les actifs immobilisés au niveau de la rubrique « immobilisations financières ».

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées. La valeur d'usage tient compte de plusieurs facteurs, tel que la valeur de marché, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Les participations détenues par la société dans les différentes sociétés du Groupe sont considérées comme des placements à long terme. Elles sont comptabilisées et présentées à leurs coûts.

## **Stocks**

Les stocks de la société se composent de marchandises destinées à la vente.

Le coût d'acquisition des stocks comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables par l'entreprise, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport, de réception et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.

La méthode de comptabilisation des flux d'entrée et de sortie de stocks utilisée par la société est la méthode de l'inventaire intermittent.

La méthode de valorisation des stocks adoptée par la société est la méthode du coût moyen pondéré calculé à chaque nouvelle réception.

Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d'activité diminué des coûts estimés pour réaliser la vente.

### **Provision pour dépréciation des comptes clients et autres actifs courants**

La direction procède, à la clôture de l'exercice, à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants.

A chaque date de clôture, la direction détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants. Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux paiements contractuels ou des difficultés financières du créancier.

La provision est estimée selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

### **Provisions pour litiges**

Les réclamations contentieuses impliquant les sociétés sont évaluées par la direction juridique. La direction juridique peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classées en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers sauf si la probabilité de sortie des ressources est mesurable.

### **Provisions pour indemnités de départ à la retraite**

Une provision pour indemnité de départ à la retraite correspondant à la valeur actualisée des indemnités qui seront servies au personnel calculées selon la convention collective applicable à la société. La provision tient compte des hypothèses financières notamment le taux d'actualisation, les taux de démographies dont l'espérance de vie, l'âge de retraite, le taux de rotation des effectifs et l'évolution des salaires. La provision est présentée parmi les passifs non courants.

### **Opérations en monnaies étrangères**

Les opérations libellées en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours de change de la date de la transaction.

A la date de clôture de l'exercice, les dettes et créances libellées en monnaies étrangères font l'objet d'une actualisation au cours de clôture.

Les plus ou moins-values de change sont constatées en résultat de l'exercice.

La société procède à des achats à terme de devises afin de se prémunir contre les risques de change.

## **Emprunts**

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

## **Revenus**

Les revenus sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies :

- la société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété,
- le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable,
- il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société et
- les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société.

### **III. Contrôle fiscal**

La société a fait l'objet, en 2020, d'un contrôle fiscal approfondi portant sur les exercices 2016, 2017 et 2018. La notification des résultats du contrôle, reçue le 28 décembre 2020, fait ressortir un montant total d'impôts et de pénalités à payer de 4 101 KDT ainsi que la révision des reports de TVA et d'IS.

En date du 28 juin 2022, l'administration fiscale a notifié à la société l'arrêté de taxation d'office faisant ressortir un montant total d'impôts et de pénalités à payer de 4 043 KDT ainsi que la révision du report d'IS à 842 KDT et du report de TVA à 144 KDT au 31 décembre 2018.

En date du 30 juin 2022, et en application des dispositions de l'article 67 de la loi de finances de l'année 2022, les deux parties ont conclu un échéancier de paiement des créances fiscales pour 2 543 KDT à raison d'un montant trimestriel de 181 KDT pour une période s'étalant du 30 avril 2022 au 31 juillet 2025. La société a ainsi bénéficié d'un abandon de pénalités de contrôle, amende de retard et frais de poursuite pour un montant de 774 KDT.

En date du 3 août 2022, la société s'est opposée à la taxation d'office auprès du tribunal de 1ère instance de Tunis.

En date du 13 septembre 2022, les deux parties ont conclu un deuxième échéancier de paiement des créances fiscales pour 726 KDT à raison d'un montant mensuel de 61 KDT pour une période s'étalant du 30 septembre 2022 au 31 juillet 2023 et un reliquat de 55 KDT pour le 31 août 2023.

En application des dispositions de l'article 58 de la loi de finances 2024, un nouvel échéancier a été conclu en date du 15 mars 2024 pour le solde restant s'élevant à 1 271 KDT à raison d'un montant trimestriel de 63 KDT pour une période s'étalant du 30 juin 2024 au 30 mars 2029.

La société a constitué une provision pour risque de 1 420 KDT, sur la base de l'évaluation actualisée faite par son conseiller fiscal. Le montant provisionné par la société a été appuyé par des jurisprudences fiscales et des sentences de jugements rendues relatives à des contrôles fiscaux de sociétés appartenant au même secteur d'activité.

A la date d'arrêté des états financiers par le Conseil d'Administration du 3 avril 2026, l'impact définitif de cette situation ne peut être estimé de façon fiable.

#### **IV. Informations relatives aux facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) et au Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF)**

##### **1. Cadre de préparation et principe de matérialité financière**

La présente note aux états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2025, est établie conformément :

- Au cadre conceptuel de la comptabilité en Tunisie, tel que prévu par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 ;
- Aux recommandations du Conseil du Marché Financier (CMF) relatives à l'intégration d'informations en matière de durabilité dans les notes aux états financiers des sociétés faisant appel public à l'épargne ;
- Aux principes généraux d'information financière liés à la durabilité en référence aux normes IFRS S1 (Obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité) et IFRS S2 (Informations à fournir en lien avec les changements climatiques).

Les informations présentées dans cette note visent à permettre aux utilisateurs des états financiers de la société SMART TUNISIE de comprendre comment les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ainsi que les risques et opportunités liés aux changements climatiques peuvent influencer la situation financière, la performance et les flux de trésorerie de la société SMART TUNISIE.

##### **2. Mode de Gouvernance**

Le conseil d'administration supervise les activités de la responsabilité sociétale (RSE) et l'intégration progressive des risques et opportunités de durabilité et climatiques dans la stratégie globale de SMART TUNISIE.

La matérialité financière des enjeux de durabilité, y compris les opportunités et risques climatiques, sera intégrée progressivement aux dispositifs de supervision.

A cet effet, un comité dédié de durabilité est en cours de mise en place sous la supervision du conseil d'administration. Un processus officiel de désignation des membres, avec critères et durée de mandat, est en cours d'élaboration. Les nominations des membres du comité de durabilité seront pleinement formalisées et documentées.

Actuellement les activités et initiatives RSE qui représentent des opportunités en matière de la durabilité sont actuellement supervisées par la direction générale.

Les processus intègrent partiellement les opportunités et risques liés à la durabilité et aux changements climatiques.

La veille réglementaire ESG, technologique et concurrentielle permettra de garantir aux instances de gouvernance une information permanente et référencée sur les risques et opportunités de durabilité et liées aux changements climatiques.

##### **3. Stratégie ESG**

Les risques et opportunités de durabilité et climatiques sont pris en considération dans la stratégie de SMART TUNISIE notamment dans le choix des projets tels que les projets d'investissement énergétique, d'utilisation des matériaux recyclés, optimisation des déchets et des initiatives sociales.

Les incidences de ces opportunités et risques de durabilité et climatiques sont décrites de manière qualitative au niveau des opérations.

SMART TUNISIE adoptera une approche progressive visant à :

- Renforcer le cadre de gouvernance et appuyer le dispositif organisationnel de la RSE et de gestion des risques et opportunités ESG ;
- Renforcer la prise en compte des enjeux de durabilité dans la stratégie de développement de SMART TUNISIE ;
- Consolider les reportings comptables et extra-comptable en adoptant l'approche de matérialité financière.

#### **4. Gestion des risques et opportunités**

Les risques et opportunités de durabilité et climatiques seront identifiés à partir de plusieurs sources d'information, notamment :

- Les données internes : A titre d'exemples, consommation énergétique, émissions GES, quantités de déchets, etc.
- La veille réglementaire, concurrentielle et technologique.
- Les analyses prospectives partielles : les scénarios dans le domaine énergétique.

Les risques de durabilité seront évalués selon leur gravité et fréquence afin de faciliter leur hiérarchisation dans la cartographie des risques de SMART TUNISIE.

Ces éléments devraient influencer le choix des projets d'investissements et les décisions opérationnelles. Également, ils seront pris en compte lors de l'analyse des projets soumis à des exigences spécifiques, notamment dans le cadre des diligences exigées par les clients et fournisseurs étrangers.

Les impacts financiers potentiels de ces risques et opportunités de durabilité sur la position financière, les performances financières et les flux de trésorerie à court, moyen et long terme, doivent être identifiés et intégrés d'une manière formelle dans les mécanismes existants d'évaluation des décisions stratégiques et opérationnelles, dans le cadre de l'analyse de matérialité financière.

À la date de clôture de l'exercice au 31 décembre 2025, aucun événement lié aux risques et opportunités de durabilité n'a entraîné d'ajustement comptable spécifique distinct de ceux déjà reflétés dans les états financiers.

#### **5. Indicateurs quantitatifs et/ou qualitatifs**

Actuellement SMART TUNISIE ne dispose pas des indicateurs ESG. Ces derniers devront être définis, documentés et expliqués en référence aux standards nationaux (Ex. les indicateurs ESG de la Bourse de Tunis) et internationaux (Ex. GRI, SASB, IFRS S1 et IFRS S2).

## **6. Exposition au Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF)**

Le MACF concernent les secteurs d'activités suivantes : acier, ciment, aluminium, engrais azotés, hydrogène, électricité.

Les activités de SMART TUNISIE ne sont pas incluses dans ces secteurs. Par conséquent, la société SMART TUNISIE n'est pas exposée aux exigences du MACF.

### **Evènements postérieurs à la date de clôture**

Nous n'avons pas identifié de situations ou évènements survenus après la date de clôture de l'exercice 2025 impliquant la modification de certains postes de l'actif ou du passif ou entrainer une information complémentaire.

## V. Notes relatives au bilan

### Note 1 : Immobilisations incorporelles et corporelles

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
Logiciel	418 817	394 532
Logiciel en cours	1 465 576	926 976
Site Web	22 775	12 275
<b>Total valeur brute</b>	<b>1 907 167</b>	<b>1 333 782</b>
Amort. Logiciel	(330 626)	(290 471)
Amort. Site Web	(9 990)	(5 024)
<b>Total amortissements</b>	<b>(340 616)</b>	<b>(295 495)</b>
<b>Valeur Nette</b>	<b>1 566 551</b>	<b>1 038 288</b>
	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
Terrain	20 770 289	12 822 090
Avances sur acquisition terrain	-	5 220 122
Constructions	20 927 928	15 114 955
Construction en cours	-	3 750 828
Matériel informatique et d'exploitation	3 546 238	2 923 060
Matériel de transport	7 165 615	5 993 673
Agencement, aménagement et installation	2 403 055	1 502 969
Mobilier et matériel de bureau	1 062 726	620 670
Immobilisations corporelles en cours	194 209	144 210
<b>Total valeur brute</b>	<b>56 070 059</b>	<b>48 092 576</b>
Amort. Constructions	(4 977 228)	(4 390 805)
Amort. Matériel informatique et d'exploitation	(1 799 037)	(1 619 429)
Amort. Matériel de transport	(4 235 825)	(3 614 481)
Amort. Agencement, aménagement et installation	(552 423)	(360 596)
Amort. Mobilier et matériel de bureau	(348 805)	(306 050)
<b>Total amortissements</b>	<b>(11 913 318)</b>	<b>(10 291 361)</b>
<b>Valeur Nette</b>	<b>44 156 741</b>	<b>37 801 216</b>

Le tableau d'amortissements des immobilisations est présenté en Annexe 1

### Note 2 : Immobilisations financières

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
Titres de participations PROLOGIC	17 259 277	17 259 277
Titres de participations ACT	5 158 965	5 158 965
Titres de participations SIMOP	2 849 209	2 849 209
Titres de participations AZURCOLORS	1 709 714	1 709 714
Titres de participations SMARTINK	783 866	783 866
<b>Total des titres de participations</b>	<b>27 761 030</b>	<b>27 761 030</b>
Dépôts et cautionnements versés	19 833	10 000
	<b>27 780 864</b>	<b>27 771 030</b>

Les titres de participations détenus par SMART TUNISIE sont détaillés comme suit :

<b>Société</b>	<b>Nombre de titres</b>	<b>% de participation</b>	<b>Valeur</b>
PROLOGIC	1 010 870	99,977%	17 259 277
ACT	489 980	99,996%	5 158 965
SIMOP	199 914	99,957%	2 849 209
AZUR COLORS	285 709	93,982%	1 709 714
SMART INK	25 370	68,568%	783 866
			<b>27 761 030</b>

### **Note 3 : Autres actifs non courants**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
Frais préliminaires	1 895 639	1 895 639
Charges à répartir	2 040 906	1 010 783
Résorption des frais préliminaires	(1 895 639)	(1 895 639)
Résorption des charges à répartir	(672 074)	(201 368)
	<b>1 368 832</b>	<b>809 416</b>

Les frais préliminaires sont constitués des honoraires, commissions et frais relatifs à l'opération d'introduction en bourse, tandis que les charges à répartir correspondent aux charges engagées dans le cadre d'opérations spécifiques liées au lancement de nouvelles activités ou gammes de produits. Ces deux rubriques sont résorbées sur une période de 3 ans.

### **Note 4 : Stocks**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
Stocks de marchandises	56 577 661	62 161 989
Stocks en douane / en transit	13 260 799	2 535 382
<b>Valeur brute</b>	<b>69 838 461</b>	<b>64 697 371</b>
Provisions pour dépréciation des stocks	(314 471)	(261 240)
<b>Valeur nette</b>	<b>69 523 990</b>	<b>64 436 131</b>

### **Note 5 : Clients et comptes rattachés**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
Clients ordinaires	47 663 220	53 166 993
Clients effets à recevoir	25 581 516	17 377 134
Clients impayés	2 591 274	2 342 365
Clients douteux ou litigieux	8 349 737	6 575 619
<b>Valeur brute</b>	<b>84 185 747</b>	<b>79 462 112</b>
Provisions pour dépréciation des comptes clients	(8 349 737)	(6 575 619)
<b>Valeur nette</b>	<b>75 836 010</b>	<b>72 886 492</b>

## Note 6 : Autres actifs courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
Fournisseurs débiteurs	1 173 964	1 407 675
Fournisseurs avances et acomptes	-	167 390
<b>Sous total Fournisseurs</b>	<b>1 173 964</b>	<b>1 575 065</b>
Report d'impôts sur les sociétés	7 510 023	5 364 040
Report de TVA	148 184	-
Échéances Payées Amnistie Fiscale	2 442 632	2 188 327
<b>Sous total Impôts et taxes</b>	<b>10 100 838</b>	<b>7 552 368</b>
Produits à recevoir	643 918	361 835
Charges constatées d'avance	1 447 033	1 219 461
<b>Sous total comptes de régularisation</b>	<b>2 090 951</b>	<b>1 581 297</b>
Prêts au personnel	138 559	165 831
Assurance groupe	108 158	100 024
Autres comptes débiteurs ou créditeurs divers	8 200	137 022
Cautions douanières	379 185	831 079
<b>Sous total autres</b>	<b>634 103</b>	<b>1 233 955</b>
	<b>13 999 856</b>	<b>11 942 685</b>

## Note 7 : Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
Chèques à l'encaissement	81 426	241 758
Banques	4 368 601	948 233
Caisses	75 227	34 145
	<b>4 525 253</b>	<b>1 224 136</b>

## Note 8 : Capitaux propres

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
Capital souscrit appelé, versé	50 617 215	50 617 215
Réserves légales	5 061 722	4 338 619
Prime d'émission	48 400	5 515 059
Réserves pour fonds social	684	74 809
Résultats reportés	41 318 340	30 474 566
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>	<b>97 046 361</b>	<b>91 020 268</b>
Résultat net de l'exercice	21 034 237	15 611 316
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	<b>118 080 598</b>	<b>106 631 584</b>

Le tableau des variations des capitaux propres est présenté en Annexe 2

Le résultat par action est déterminé comme suit :

	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
Capital social	50 617 215	50 617 215
Nombre d'actions	10 123 443	10 123 443
Valeur nominale	5	5
Résultat de l'exercice	21 034 237	15 611 316
<b>Résultat par action</b>	<b>2,08</b>	<b>1,54</b>

#### **Note 9 : Emprunts**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
Emprunts bancaires	10 992 187	9 546 304
Emprunts leasing	-	7 339
	<b>10 992 187</b>	<b>9 553 643</b>

Les tableaux détaillés des emprunts sont présentés en Annexe 3

#### **Note 10 : Provisions**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
Provisions pour risque fiscal	1 420 000	1 420 000
Provisions pour indemnité de départ à la retraite	420 247	317 504
	<b>1 840 247</b>	<b>1 737 504</b>

#### **Note 11 : Fournisseurs et comptes rattachés**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
Fournisseurs étrangers	18 278 201	21 284 946
Fournisseurs locaux	4 819 090	4 233 332
Fournisseurs effets à payer	1 912 615	622 176
	<b>25 009 905</b>	<b>26 140 455</b>

## Note 12 : Autres passifs courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
CCA M. Taoufik BEN KHEMIS	-	6 000 000
<b>Sous total comptes courants</b>	<b>-</b>	<b>6 000 000</b>
Retenues à la source	1 076 223	1 161 105
Contribution sociale de solidarité	751 770	971 893
TVA à payer	-	411 620
TCL	109 072	102 813
TFP	38 229	31 738
FOPROLOS	19 114	15 869
Droits de timbre	3 977	3 576
<b>Sous total impôts et taxes</b>	<b>1 998 386</b>	<b>2 698 615</b>
CNSS	1 063 517	882 706
Personnel, rémunérations dues	199 913	146 182
Provision pour congés à payer	641 768	582 484
Provision pour primes à payer	94 082	88 683
<b>Sous total comptes du personnel</b>	<b>1 999 280</b>	<b>1 700 055</b>
Clients créditeurs	533 538	1 234 145
Charges à payer	7 428 613	515 192
Dividendes à payer	1 353	617
<b>Sous total autres</b>	<b>7 963 503</b>	<b>1 749 954</b>
	<b>11 961 169</b>	<b>12 148 623</b>

## Note 13 : Concours bancaires et autres passifs financiers

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
Obligations cautionnées	15 793 363	10 993 312
Financement en dinars	44 127 000	38 340 866
Financement en devise	1 067 085	-
Échéances à moins d'un an sur emprunts bancaires	3 801 725	3 993 137
Échéances à moins d'un an sur emprunts leasing	7 339	281 461
Banques	6 077 481	8 088 809
	<b>70 873 992</b>	<b>61 697 585</b>

## VI. Notes relatives à l'état de résultat

### Note 14 : Revenus

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
Ventes	444 490 978	395 083 945

**Note 15 : Autres produits d'exploitation**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
Produits de location	227 711	194 011
Reprise sur provision pour dépréciation des comptes clients	171 120	219 425
Autres produits	104 340	65 265
	<b>503 172</b>	<b>478 701</b>

**Note 16 : Achats de marchandises consommés**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
Achats de marchandises	389 429 121	351 491 618
Variation de stocks de marchandises	(5 141 090)	(8 653 834)
	<b>384 288 031</b>	<b>342 837 784</b>

**Note 17 : Achats d'approvisionnements consommés**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
Achats non stockés fournitures et travaux	1 390 564	1 388 667
Fournitures de bureaux	88 128	150 534
Electricité	225 851	195 649
Eau	10 882	15 703
Achats divers	27 500	26 299
	<b>1 742 926</b>	<b>1 776 853</b>

**Note 18 : Charges de personnel**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
Salaires	8 899 974	7 869 615
Indemnités de stage	49 793	74 340
Autres charges de personnel	63 455	57 658
Charges patronales CNSS	1 916 705	1 584 792
Charges patronales assurance groupe	377 333	318 146
Variation provision pour congés à payer	59 284	60 673
Variation provision pour indemnités de départ à la retraite	102 743	53 379
Variation provision primes à payer	5 399	746
Refacturation salaires intergroupe	(539 377)	(233 564)
	<b>10 935 310</b>	<b>9 785 785</b>

**Note 19 : Dotations aux amortissements et aux provisions**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
Dotations aux amortissements des immobilisations	2 623 883	2 927 552
Dotations aux provisions pour dépréciations des stocks	53 231	47 153
Dotations aux provisions pour dépréciations des comptes clients	1 945 238	759 802
	<b>4 622 352</b>	<b>3 734 507</b>

**Note 20 : Autres charges d'exploitation**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
Frais d'assurance	346 479	346 182
Entretien et réparation	317 715	237 636
Formation et abonnements	183 467	178 035
Charges de location	177 040	235 745
<b>Sous total services extérieurs</b>	<b>1 024 701</b>	<b>997 599</b>
Publicité et marketing	1 304 981	958 332
Honoraires	861 681	376 133
Frais de bourse	99 891	67 450
Jetons de présence	572 500	432 500
Commissions et frais bancaires	376 918	416 267
Frais de transport	365 511	296 292
Voyages, missions et réceptions	478 430	439 583
Frais de télécommunications	106 903	104 292
Personnel extérieur à l'entreprise	41 691	68 424
<b>Sous total autres services extérieurs</b>	<b>4 208 506</b>	<b>3 159 273</b>
Dons et subventions	233 610	98 120
Charges diverses	4 461	2 515
<b>Sous total charges diverses ordinaires</b>	<b>238 071</b>	<b>100 635</b>
TCL	1 001 006	883 374
TFP FOPROLOS	189 724	156 554
Autres impôts et taxes	275 203	342 723
Contribution conjoncturelle	-	388 757
<b>Sous total impôts et taxes</b>	<b>1 465 933</b>	<b>1 771 409</b>
	<b>6 937 211</b>	<b>6 028 916</b>

**Note 21 : Charges financières nettes**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
Pertes de change	886 986	1 731 789
Gains de change	(1 681 144)	(67 227)
<b>Sous total pertes et gains de change</b>	<b>(794 157)</b>	<b>1 664 562</b>

Intérêts sur emprunts bancaires	638 565	458 551
Intérêts sur emprunts leasing	11 161	41 547
<b>Sous total intérêts emprunts</b>	<b>649 726</b>	<b>500 098</b>
Intérêts sur escompte	8 135 606	5 279 189
Intérêts sur financements en dinars	4 053 072	5 315 248
Agios bancaires	766 635	1 063 244
Intérêts sur obligations cautionnées	1 208 135	885 220
Intérêts sur financements en devise	3 186	-
<b>Sous total intérêts financement d'exploitation</b>	<b>14 166 635</b>	<b>12 542 900</b>
Intérêts des comptes courants actionnaires	243 877	666 973
Escomptes obtenus	(1 915 477)	(1 777 002)
	<b>12 350 603</b>	<b>13 597 531</b>

#### Note 22 : Produits des placements

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
Dividendes reçus PROLOGIC	949 784	1 149 738
Dividendes reçus ACT	949 961	649 973
Intérêts de retard sur créances clients	599 106	352 225
Intérêts sur prêts aux personnel	11 804	12 421
	<b>2 510 656</b>	<b>2 164 359</b>

#### Note 23 : Autres gains ordinaires

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
Produits sur cession d'immobilisations	175 972	117 521
Autres gains sur éléments non récurrents	4 171	33 609
	<b>180 143</b>	<b>151 129</b>

#### Note 24 : Autres pertes ordinaires

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
Pertes sur créances irrécouvrables	276	-
Pénalités et amendes	7 224	31 390
Différences de règlements	3 208	2 232
Pertes sur cession d'immobilisations	-	1 111
	<b>10 707</b>	<b>34 733</b>

#### Note 25 : Impôt sur les bénéfiques et Contribution Sociale de Solidarité

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
Impôt sur les bénéfiques	5 011 801	3 887 572
Contribution Sociale de Solidarité	751 770	583 136
	<b>5 763 571</b>	<b>4 470 708</b>

Le tableau de détermination du résultat fiscal est présenté en Annexe 4.

## VII. Notes relatives à l'état de flux de trésorerie

### Note 26 : Ajustement pour amortissements et provisions

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
<b>Dotations aux amortissements et provisions (Etat de résultat)</b>	<b>4 622 352</b>	<b>3 734 507</b>
Reprises sur provisions des comptes clients	(171 120)	(219 425)
Variation Provision départ à la retraite	102 743	53 379
<b>Ajustement pour amortissements et provisions</b>	<b>4 553 975</b>	<b>3 568 460</b>

### Note 27 : Variation des stocks

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Stocks	69 838 461	64 697 371	(5 141 090)

### Note 28 : Variation des comptes clients

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Clients et comptes rattachés	84 185 747	79 462 112	(4 723 636)
Chèques à l'encaissement	81 426	241 758	160 332
<b>84 267 173</b>	<b>79 703 870</b>	<b>(4 563 304)</b>	

### Note 29 : Variation des autres actifs

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Autres actifs courants	13 999 856	11 942 685	(2 057 171)

### Note 30 : Variation des fournisseurs et autres dettes

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Fournisseurs et comptes rattachés	25 009 905	26 140 455	(1 130 550)
Autres passifs courants	11 961 169	12 148 623	(187 455)
<b>36 971 073</b>	<b>38 289 078</b>	<b>(1 318 005)</b>	

### Note 31 : Variation des autres actifs non courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Frais préliminaires	1 895 639	1 895 639	-
Charges à répartir	2 040 906	1 010 783	(1 030 123)
<b>3 936 545</b>	<b>2 906 422</b>	<b>(1 030 123)</b>	

**Note 32 : Plus-values sur cession d'immobilisations**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
Prix de cession	179 740	285 290
Valeurs brutes	490 145	850 426
Amortissements Cumulés	486 098	666 287
Valeurs nettes comptables	4 048	184 140
<b>Plus-values sur cession immobilisations corporelles</b>	<b>175 692</b>	<b>101 151</b>

**Note 33 : Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
Logiciel	(573 385)	(760 605)
Terrain	(2 728 077)	(1 128 205)
Constructions	(2 385 472)	(4 089 733)
Matériel informatique	(585 232)	(366 221)
Matériel de transport	(1 505 727)	(519 227)
Agencement aménagement et installation	(712 419)	(197 270)
Mobilier et matériel de bureau	(550 701)	(34 803)
<b>Total</b>	<b>(9 041 013)</b>	<b>(7 096 063)</b>
Acquisitions en leasing	-	230 850
<b>Total</b>	<b>(9 041 013)</b>	<b>(6 865 213)</b>

**Note 34 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
Cession de matériel de transport	160 000	240 290
Cession de matériel informatique	26	1 376
Cession de matériel de bureau	19 214	17 497
Cession d'agencement aménagement et installation	500	26 127
	<b>179 740</b>	<b>285 290</b>

**Note 35 : Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
Caution sur loyer	(19 833)	(10 000)

**Note 36 : Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
Remboursement caution sur loyer	10 000	59 851

**Note 37 : Dividendes et autres distributions**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
Dividendes payés	(9 111 099)	(9 111 099)

**Note 38 : Encaissement provenant des emprunts**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
Emprunts BIAT	-	1 500 000
Emprunts BT	5 800 000	4 000 000
	<b>5 800 000</b>	<b>5 500 000</b>

**Note 39 : Remboursements d'emprunts**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
Remboursements d'emprunts BH 1 196 KDT	-	(199 340)
Remboursements d'emprunts ATB 6 800 KDT	(1 020 000)	(1 360 000)
Remboursements d'emprunts BIAT 1 258 KDT	(264 842)	(264 842)
Remboursements d'emprunts BIAT 163 KDT	(34 316)	(34 316)
Remboursements d'emprunts BIAT 1 000 KDT	(210 526)	(210 526)
Remboursements d'emprunts BIAT 8 000 KDT	(1 142 857)	(1 142 857)
Remboursements d'emprunts BIAT 1 500 KDT	(500 000)	(125 000)
Remboursements d'emprunts BT 1 000 KDT	(203 400)	(50 850)
Remboursements d'emprunts BT 1 000 KDT	(203 400)	(50 850)
Remboursements d'emprunts BT 2 000 KDT	(413 796)	(68 966)
Remboursements d'emprunts BT 3 000 KDT	(285 720)	-
Remboursements d'emprunts BT 2 800 KDT	(266 672)	-
	<b>(4 545 529)</b>	<b>(3 507 547)</b>

**Note 40 : Remboursements leasing**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
Remboursements Leasing	(281 461)	(579 640)

**Note 41 : Encaissements/ décaissements financement d'exploitation**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>	<b>Variation</b>
Financement en dinars	44 127 000	38 340 866	5 786 134
Obligations cautionnées	15 793 363	10 993 312	4 800 051
Financement en devise	1 067 085	-	1 067 085
	<b>60 987 448</b>	<b>49 334 178</b>	<b>11 653 270</b>

**Note 42 : Dépenses du fonds social**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
Dépenses du fonds social	(474 124)	(442 192)

**Note 43 : Trésorerie à la clôture de l'exercice**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

**Liquidités et équivalents de liquidités**

	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
Banques	4 368 601	948 233
Caisses	75 227	34 145
<b>Total liquidités et équivalents de liquidités</b>	<b>4 443 828</b>	<b>982 378</b>

**Concours bancaires et autres passifs financiers**

	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
Banques	(6 077 481)	(8 088 809)
<b>Total concours bancaires</b>	<b>(6 077 481)</b>	<b>(8 088 809)</b>

**Trésorerie à la clôture de l'exercice**

	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
	<b>(1 633 653)</b>	<b>(7 106 431)</b>

**Note 44 : Retraitement des données comparatives**

Les données des états financiers relatives à l'exercice 2024 ont été retraitées pour les besoins de la comparabilité par le reclassement de la « Contribution Sociale de Solidarité » de la rubrique « Autres charges d'exploitation » vers la rubrique « Impôt sur les bénéfices » pour 583 136 dinars :

<b>Rubrique</b>	<b>Etats financiers 2025</b>	<b>Etats financiers 2024</b>	<b>Impact</b>
	<b>Solde au 31/12/2024</b>	<b>Solde au 31/12/2024</b>	
Autres charges d'exploitation	6 028 916	6 612 052 -	583 136
Contribution Sociale de Solidarité	583 136	-	583 136

### VIII. Note sur les engagements hors bilan

Types d'engagements	Valeur KDT	Tiers
<b>1. Engagements donnés</b>		
a) Garanties réelles		
<b>Hypothèques :</b>		
Hypothèque en rang utile sur la totalité de la propriété sise à Sfax objet du TF N°45 887 d'une superficie de 1 529 m <sup>2</sup>	11 000	BIAT
Hypothèque en rang utile sur la totalité de la propriété sise à Tunis objet du TF N°156394 d'une superficie de 2 786 m <sup>2</sup> .	17 835	BT
Hypothèque en 2ème rang sur la totalité de la propriété sise à Tunis objet du TF N°156394 d'une superficie 2 786 m <sup>2</sup> .	3 000	ATTIJARI
Hypothèque en rang utile sur la totalité de la propriété sise à Tunis objet du TF N°139070 d'une superficie de 2 996 m <sup>2</sup>	13 500	BIAT
Hypothèque en rang utile sur la totalité de la propriété sise à Sousse objet du TF N°84197 d'une superficie de 1 024 m <sup>2</sup> et du TF N°85929 d'une superficie de 393 m <sup>2</sup> objet	6 300	BT
Hypothèque en rang utile sur la totalité de la propriété sise à Tunis objet du TF N°162691 d'une superficie de 3 493 m <sup>2</sup>	30 500	BIAT
Hypothèque en rang utile sur la totalité de la propriété située à la Zone Bouargoub, d'une superficie de 35501 m <sup>2</sup> objet du TF N° 677963	2 800	BT
Hypothèque en rang utile sur la totalité de la propriété située à la Zone Bouargoub, d'une superficie de 36859 m <sup>2</sup> objet du TF N° 677962	3 000	BT
<b>Nantissement</b>		
Nantissement sur fonds de commerce en rang utile	3 000	ATTIJARI
Nantissement sur fonds de commerce en rang utile	11 000	BTK
Nantissement sur fonds de commerce et matériel en rang utile	12 000	BT
Nantissement sur fonds de commerce et matériel en rang utile	17 000	UIB
Nantissement sur moyens de transport	2 258	BIAT
b) Effets escomptés et non échus	104 409	-
c) Intérêts restants non courus	2 348	BT
Intérêts restants non courus	1 219	BIAT

Types d'engagements	Valeur KDT	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Actionnaires
<b>2. Engagements reçus</b>					
Garanties personnelles					
<b>Cautionnement</b>					
- Caution personnelle et solidaire de M. Abdelwaheb ESSAFI	5 790 4 050	BT ATTIJARI	M. Abdelwaheb ESSAFI		M. Abdelwaheb ESSAFI
- Caution personnelle et solidaire de M. Mahmoud BOUDEN	4 502 3 150	BT ATTIJARI	M. Mahmoud BOUDEN		M. Mahmoud BOUDEN
- Caution personnelle et solidaire de M. Taoufik BEN KHEMIS	2 573 1 800	BT ATTIJARI	M. Taoufik BEN KHEMIS		M. Taoufik BEN KHEMIS
Hypothèque en rang utile de la totalité de la propriété sise à lotissement 1 BOURJEL, Tunis, objet de TF °150786 d'une superficie de 1 580 m <sup>2</sup>	25 000	BIAT		PROLOGIC TUNISIE	
Hypothèque en rang utile de la totalité de la propriété sise à lotissement 1 BOURJEL, Tunis, objet de TF °150786 d'une superficie de 1 580 m <sup>2</sup>	2 155	BT		PROLOGIC TUNISIE	

## IX. Les soldes intermédiaires de gestion

<b>PRODUITS</b>	<b>31/12/2024</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>CHARGES</b>	<b>31/12/2024</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>SOLDES</b>	<b>31/12/2024</b>	<b>31/12/2025</b>
Revenus et autres produits d'exploitation	395 562 646	444 994 150	Coût d'achat des marchandises vendues	<b>342 837 784</b>	<b>384 288 031</b>			
<b>Total</b>	<b>395 562 646</b>	<b>444 994 150</b>	<b>Total</b>	<b>342 837 784</b>	<b>384 288 031</b>	<b>Marge commerciale</b>	<b>52 724 862</b>	<b>60 706 118</b>
Marge commerciale	52 724 862	60 706 118	Autres charges externes	6 034 360	7 214 204			
<b>Total</b>	<b>52 724 862</b>	<b>60 706 118</b>	<b>Total</b>	<b>6 034 360</b>	<b>7 214 204</b>	<b>Valeur ajoutée brute</b>	<b>46 690 502</b>	<b>53 491 914</b>
			Impôts et taxes	1 771 409	1 465 933			
			Charges de personnel	9 785 785	10 935 310			
<b>Valeur ajoutée brute</b>	<b>46 690 502</b>	<b>53 491 914</b>	<b>Total</b>	<b>11 557 195</b>	<b>12 401 243</b>	<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>35 133 307</b>	<b>41 090 671</b>
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>35 133 307</b>	<b>41 090 671</b>	Autres charges et pertes	34 733	10 707			
Autres produits et gains	2 315 488	2 690 799	Charges financières	15 441 760	15 947 224			
Produits financiers	1 844 229	3 596 621	Dotations aux amort. Prov. Ordinaires	3 734 507	4 622 352			
			Impôt sur le résultat ordinaire	4 470 708	5 763 571			
<b>Total</b>	<b>39 293 025</b>	<b>47 378 092</b>	<b>Total</b>	<b>23 681 708</b>	<b>26 343 854</b>	<b>Résultat des activités ordinaires</b>	<b>15 611 316</b>	<b>21 034 237</b>
Résultat positif des activités ordinaires	15 611 316	21 034 237	Résultat négatif des activités ordinaires	-	-			
Gains extraordinaires	-	-	Pertes extraordinaires	-	-			
Effet positif des modifications comptables	-	-	Effet négatif des modifications comptables	-	-			
			Impôt /éléments extra. et modif. Comptable	-	-			
<b>Total</b>	<b>15 611 316</b>	<b>21 034 237</b>	<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>Résultat net</b>	<b>15 611 316</b>	<b>21 034 237</b>

## X. Note sur les parties liées

La nature des relations avec les parties liées est détaillée comme suit :

Société	Description du lien
<b>ACT</b>	Actionnaires, dirigeants communs et filiale détenue à hauteur de 99,996% par SMART TUNISIE
<b>AZUR COLORS</b>	Actionnaires, dirigeants communs et filiale détenue à hauteur de 93,982% par SMART TUNISIE
<b>PROLOGIC</b>	Actionnaires, dirigeants communs et filiale détenue à hauteur de 99,977% par SMART TUNISIE
<b>SIMOP</b>	Actionnaires, dirigeants communs et filiale détenue à hauteur de 99,957% par SMART TUNISIE
<b>SMART INK</b>	Actionnaires, dirigeants communs et filiale détenue à hauteur de 68,568% par SMART TUNISIE
<b>FLUIDITY</b>	Actionnaires, dirigeants communs et filiale détenue indirectement à hauteur de 66,500% par SMART TUNISIE

Les soldes au 31 décembre 2025 des comptes des parties liées et les transactions réalisées au cours de l'exercice 2025 se résument comme suit :

Société	Soldes au 31/12/2025		Transactions 2025				
	Créances clients	Dettes fournisseurs	Chiffre d'affaires	Produits locatifs	Produits de refacturation charges de personnel	Achats de marchandises et achats divers	Autres Produits
<b>ACT</b>	11 715	255 142	3 349 540	24 000	80 603	1 398 273	39 090
<b>AZURCOLORS</b>	1 278 846	4 284	3 589 127	15 011	61 688	18	-
<b>PROLOGIC</b>	7 621 377	304 346	24 863 579	11 113	199 178	643 730	55 000
<b>SIMOP</b>	3 209 792	189 378	2 170 497	177 587	197 907	1 288 171	25 000
<b>SMART INK</b>	34 644	-	-	-	-	-	-
	<b>12 156 374</b>	<b>753 151</b>	<b>33 972 743</b>	<b>227 711</b>	<b>539 377</b>	<b>3 330 191</b>	<b>119 090</b>

**Annexe 1 : Tableau des immobilisations incorporelles et corporelles (1/2)**

Désignation	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS				VCN	
	31.12.2024	Acq	Cessions	Reclassement	31.12.2025	31.12.2024	Dotations	Cessions		31.12.2025
LOGICIEL 33%	394 532	24 285	-	-	418 817	290 471	40 155	-	330 626	88 191
SITE WEB	12 275	10 500	-	-	22 775	5 024	4 967	-	9 990	12 785
LOGICIEL EN COURS	926 976	538 600	-	-	1 465 576	-	-	-	-	1 465 576
<b><u>SOUS TOTAL IMMOS INCORPORELLES</u></b>	<b>1 333 782</b>	<b>573 385</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 907 167</b>	<b>295 495</b>	<b>45 121</b>	<b>-</b>	<b>340 616</b>	<b>1 566 551</b>
TERRAIN SIEGE	512 720	-	-	-	512 720	-	-	-	-	512 720
TERRAIN DEPOT CHARGUIA 1	914 840	-	-	-	914 840	-	-	-	-	914 840
TERRAIN SFAX	320 295	-	-	-	320 295	-	-	-	-	320 295
TERRAIN AGENCE SOUSSE	1 202 097	-	-	-	1 202 097	-	-	-	-	1 202 097
TERRAIN BIBC CHARGUIA 1	9 872 138	-	-	-	9 872 138	-	-	-	-	9 872 138
TERRAIN BOUARGOUB 1 GL 93	-	787 657	-	3 360 580	4 148 237	-	-	-	-	4 148 237
TERRAIN BOUARGOUB 2 GL 94	-	1 940 420	-	1 859 542	3 799 962	-	-	-	-	3 799 962
AVANCE SUR TERRAIN BORJ CEDRIA	5 220 122	-	-	-5 220 122	-	-	-	-	-	-
<b><u>SOUS TOTAL TERRAINS</u></b>	<b>18 042 211</b>	<b>2 728 077</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>20 770 289</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>20 770 289</b>
CONSTRUCTIONS SIEGE 5%	467 435	0	-	-	467 435	467 435	-	-	467 435	-
1ERE EXTENSION SIEGE 5%	125 602	0	-	-	125 602	125 602	-	-	125 602	-
2EME EXTENSION SIEGE 5%	224 616	0	-	-	224 616	224 616	-	-	224 616	-
3EME EXTENSION SIEGE 5%	962 404	0	-	-	962 404	529 456	48 120	-	577 576	384 828
4EME EXTENSION SIEGE 5%	178 256	0	-	-	178 256	71 327	8 913	-	80 240	98 016
5EME EXTENSION SIEGE 5%	205 160	0	-	-	205 160	51 319	10 258	-	61 577	143 584
6EME EXTENSION SIEGE 5%	109 443	0	-	-	109 443	21 904	5 472	-	27 376	82 067
CONSTRUCTION NOUVEAU SIEGE 2.5%	7 976 515	2 173 282	-	3 477 500	13 627 297	198 668	270 361	-	469 028	13 158 269
CONS IMMEUBLE SMART 2	2 926 533	-	-	-	2 926 533	1 902 653	146 327	-	2 048 980	877 553
CONS IMMEUBLE SFAX	1 013 988	-	-	-	1 013 988	608 534	50 699	-	659 233	354 755
1ER EXTENSION IMMEUBLE SFAX 5%	30 686	-	-	-	30 686	6 141	1 534	-	7 676	23 010
2EME EXTENSION IMMEUBLE SFAX 5%	-	162 191	-	-	162 191	-	23	-	23	162 169
CONSTRUCTION AGENCE SOUSSE 5%	277 288	-	-	-	277 288	97 089	13 864	-	110 954	166 335
1ER EXTENSION AGENCE SOUSSE	124 830	-	-	-	124 830	37 466	6 241	-	43 708	81 122
2EME EXTENSION AGENCE SOUSSE	492 198	-	-	-	492 198	48 595	24 610	-	73 205	418 993
CONSTRUCTION BIBC EN COURS	3 750 828	-	-	-3 750 828	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORP EN COURS	144 210	49 999	-	-	194 209	-	-	-	-	194 209
<b><u>SOUS TOTAL CONSTRUCTIONS</u></b>	<b>19 009 993</b>	<b>2 385 472</b>	<b>-</b>	<b>-273 328</b>	<b>21 122 137</b>	<b>4 390 805</b>	<b>586 423</b>	<b>-</b>	<b>4 977 228</b>	<b>16 144 909</b>

### Annexe 1 : Tableau des immobilisations corporelles et incorporelles (2/2)

Désignation	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS				VCN	
	31.12.2024	Acq	Cessions	Reclassement	31.12.2025	31.12.2024	Dotations	Cessions		31.12.2025
MATERIEL D'EXPLOITATION 10%	181 950	168 438	-	-	350 388	28 189	21 925	-	50 114	300 275
MATERIEL D'EXPLOITATION 15%	118 637	-	-	-	118 637	44 695	17 700	-	62 395	56 242
INSTALLATIONS TECHNIQUES 5%	906 194	216 527	-	73 535	1 196 256	44 286	50 229	-	94 515	1 101 741
MATERIEL INFORMATIQUE 25%	584 483	200 268	-1 206	-	783 544	370 464	125 063	-927	494 601	288 943
MATERIEL INF LEASING 33%	909 263	-	-30 181	-	879 081	909 263	-	-30 181	879 081	-
MATERIEL INF LEASING 20% 5 ANS	222 532	-	-4 201	-	218 331	222 532	-	-4 201	218 331	-
<b><u>SOUS TOTAL INFORMATIQUE ET EXPL°</u></b>	<b>2 923 060</b>	<b>585 232</b>	<b>-35 589</b>	<b>73 535</b>	<b>3 546 238</b>	<b>1 619 429</b>	<b>214 917</b>	<b>-35 309</b>	<b>1 799 037</b>	<b>1 747 201</b>
MATERIEL DE TRANSPORT 20%	3 519 550	1 505 727	-	-	5 025 277	1 449 522	803 601	-	2 253 123	2 772 153
MAT DE TRAN LEASING 33%	225 157	-	-	-	225 157	225 157	-	-	225 157	-
MAT DE TRAN LEASING 20%	2 248 966	-	-333 785	-	1 915 181	1 939 801	151 529	-333 785	1 757 545	157 636
<b><u>SOUS TOTAL MATERIEL TRANSPORT</u></b>	<b>5 993 673</b>	<b>1 505 727</b>	<b>-333 785</b>	<b>-</b>	<b>7 165 615</b>	<b>3 614 481</b>	<b>955 130</b>	<b>-333 785</b>	<b>4 235 825</b>	<b>2 929 789</b>
A.A.I 10%	1 171 159	712 419	-	195 167	2 078 745	122 005	164 067	-	286 073	1 792 672
A.A.I 2 15%	330 158	-	-7 500	-	322 658	236 938	35 260	-7 500	264 698	57 960
A.A.I LEASING 15%	1 653	-	-	-	1 653	1 653	-	-	1 653	-
<b><u>SOUS TOTAL AAI</u></b>	<b>1 502 969</b>	<b>712 419</b>	<b>-7 500</b>	<b>195 167</b>	<b>2 403 055</b>	<b>360 596</b>	<b>199 327</b>	<b>-7 500</b>	<b>552 423</b>	<b>1 850 632</b>
M.M.B 10%	18 722	-	-16 865	-	1 857	18 722	-	-16 865	1 857	-
M.M.B 2 20%	576 112	550 701	-92 974	4 626	1 038 465	261 492	152 258	-89 206	324 544	713 921
M.M.B LEASING	2 041	-	-	-	2 041	2 041	-	-	2 041	-
M.M.B LEASING 20%	23 796	-	-3 432	-	20 364	23 796	-	-3 432	20 364	-
<b><u>SOUS TOTAL MMB</u></b>	<b>620 670</b>	<b>550 701</b>	<b>-113 271</b>	<b>4 626</b>	<b>1 062 726</b>	<b>306 050</b>	<b>152 258</b>	<b>-109 503</b>	<b>348 805</b>	<b>713 921</b>
<b><u>SOUS TOTAL IMMOS. CORPORELLES</u></b>	<b>48 092 576</b>	<b>8 467 628</b>	<b>-490 145</b>	<b>-</b>	<b>56 070 059</b>	<b>10 291 361</b>	<b>2 108 055</b>	<b>-486 098</b>	<b>11 913 318</b>	<b>44 156 741</b>
<b><u>TOTAL</u></b>	<b>49 426 359</b>	<b>9 041 013</b>	<b>-490 145</b>	<b>-</b>	<b>57 977 227</b>	<b>10 586 856</b>	<b>2 153 176</b>	<b>-486 098</b>	<b>12 253 934</b>	<b>45 723 292</b>

## Annexe 2 : Tableau de variation des capitaux propres

Désignation	Capital social	Réserves légales	Prime d'émission	Réserves affectées à l'augmentation de capital	Fonds social	Dividendes	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Capitaux propres
<b>Solde au 31-12-2022</b>	<b>36 155 155</b>	<b>3 615 516</b>	<b>26 918 911</b>	-	<b>28 709</b>	-	<b>13 166 357</b>	<b>18 047 820</b>	<b>97 932 467</b>
Affectation du Résultat 2022		-	-12 292 753		500 000	12 292 753	17 547 820	-18 047 820	-
Distribution de dividendes						-12 292 753			-12 292 753
Dépenses fonds social					-411 709				-411 709
Augmentation de capital	7 231 030			7 231 030			-14 462 060		-
Résultat de l'exercice 2023								15 345 552	15 345 552
<b>Solde au 31-12-2023</b>	<b>43 386 185</b>	<b>3 615 516</b>	<b>14 626 158</b>	<b>7 231 030</b>	<b>117 001</b>	-	<b>16 252 117</b>	<b>15 345 552</b>	<b>100 573 558</b>
Affectation du Résultat 2023		723 103	-9 111 099		400 000	9 111 099	14 222 449	-15 345 552	-
Distribution de dividendes						-9 111 099			-9 111 099
Dépenses fonds social					-442 192				-442 192
Augmentation de capital	7 231 030			-7 231 030					-
Résultat de l'exercice 2024								15 611 316	15 611 316
<b>Solde au 31-12-2024</b>	<b>50 617 215</b>	<b>4 338 619</b>	<b>5 515 059</b>	-	<b>74 809</b>	-	<b>30 474 566</b>	<b>15 611 316</b>	<b>106 631 584</b>
Affectation du Résultat 2024		723 103	-5 466 659		400 000	9 111 099	10 843 774	-15 611 316	-
Distribution de dividendes						-9 111 099			-9 111 099
Dépenses fonds social					-474 124				-474 124
Résultat de l'exercice 2025								21 034 237	21 034 237
<b>Solde au 31-12-2025</b>	<b>50 617 215</b>	<b>5 061 722</b>	<b>48 400</b>	-	<b>684</b>	-	<b>41 318 340</b>	<b>21 034 237</b>	<b>118 080 598</b>

### Annexe 3 : Tableaux des emprunts

#### Emprunts bancaires au 31.12.2025

Banque	Montant en principal	Taux	Durée	Solde au 31/12/2024		Mouvements de la période		Solde au 31/12/2025		
				Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an	Nouvel emprunt	Remboursement	Reclassement	Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<b>ATB</b>	6 800 000	TMM + 1.5%	5 ans	-	1 020 000		1 020 000		-	-
<b>BIAT</b>	1 258 000	TMM + 1.5%	5 ans	264 842	264 842		264 842	264 842	-	264 842
<b>BIAT</b>	163 000	TMM + 1.5%	5 ans	34 316	34 316		34 316	34 316	-	34 316
<b>BIAT</b>	1 000 000	TMM + 1.5%	5 ans	315 789	210 526		210 526	210 526	105 263	210 526
<b>BIAT</b>	8 000 000	TMM + 1.5%	7 ans	5 047 619	1 142 857		1 142 857	1 142 857	3 904 762	1 142 857
<b>BIAT</b>	1 500 000	TMM + 1.5%	3 ans	875 000	500 000		500 000	500 000	375 000	500 000
<b>BT</b>	1 000 000	TMM + 1.5%	5 ans	745 750	203 400		203 400	203 400	542 350	203 400
<b>BT</b>	1 000 000	TMM + 1.5%	5 ans	745 750	203 400		203 400	203 400	542 350	203 400
<b>BT</b>	2 000 000	TMM + 1.5%	5 ans	1 517 238	413 796		413 796	413 796	1 103 442	413 796
<b>BT</b>	3 000 000	TMM + 1.5%	7 ans	-	-	3 000 000	285 720	428 580	2 285 700	428 580
<b>BT</b>	2 800 000	TMM + 1.5%	7 ans	-	-	2 800 000	266 672	400 008	2 133 320	400 008
	<b>28 521 000</b>			<b>9 546 304</b>	<b>3 993 137</b>	<b>5 800 000</b>	<b>4 545 529</b>	<b>3 801 725</b>	<b>10 992 187</b>	<b>3 801 725</b>

#### Emprunts leasing au 31.12.2025

Référence Contrat	Libellé matériel	Taux	Durée	Solde au 31/12/2024		Mouvements de la période		Solde au 31/12/2025	
				Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an	Remboursement	Reclassement	Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
N°39	Mat de transport	11%	5 ans	-	103 817	103 817	-	-	-
N°949	Mat de transport + Mat informatique	11%	5 ans / 3 ans	-	98 991	98 991	-	-	-
N°323	Mat de transport + Mat informatique	11%	5 ans / 3 ans	7 339	20 598	20 598	7 339	-	7 339
N°300496	Mat de transport	1,70%	1 an	-	58 054	58 054	-	-	-
				<b>7 339</b>	<b>281 461</b>	<b>281 461</b>	<b>7 339</b>	<b>-</b>	<b>7 339</b>

## Annexe 4 : Tableau de détermination du résultat fiscal

<b>Résultat comptable avant impôts</b>	<b>26 797 808</b>
<b>I. Réintégrations</b>	
. Charges relatives aux véhicules de tourisme d'une puissance fiscale supérieure à 9 CV	84 982
. Cadeaux et frais de réception	145 327
. Pertes de change non réalisées	12 379
. Gains de change non réalisés antérieurement non imposés	32 763
. Taxe sur les voyages	2 520
. Amendes, et pénalités non déductibles	7 224
. Provisions pour créances douteuses	1 945 238
. Provisions pour dépréciation des stocks destinés à la vente	314 471
. Provisions pour départ à la retraite	420 247
<b>Total des réintégrations</b>	<b>2 965 151</b>
<b>II. Déductions</b>	
. Dividendes	1 899 745
. Pertes de changes antérieurement constatées et fiscalement réintégré	91 320
. Gains de change non réalisé	186 556
. Provisions pour créances douteuses déductibles	1 945 238
. Provisions pour dépréciation des stocks destinés à la vente	157 236
. Reprise Provisions pour départ à la retraite	317 504
. Reprise sur provisions sur stock non admises en déduction initialement (réintégré aux résultats de l'année de leur constitution)	106 356
<b>Total des déductions</b>	<b>4 703 955</b>
<b>Résultat fiscal</b>	<b>25 059 004</b>
<b>Impôt sur les sociétés 20%</b>	<b>5 011 801</b>
<b>Contribution sociale de solidarité (3%)</b>	<b>751 770</b>
<b>Résultat Net de l'exercice</b>	<b>21 034 237</b>

## RAPPORT GENERAL SUR LES ETATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2025

Mesdames et Messieurs les Actionnaires  
Société **SMART TUNISIE S.A**  
9-9 Bis Impasse N° 3 Rue 8612 ZI Charguia 1 – 2035 Tunis- Tunisie

### Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société **SMART TUNISIE S.A** (la « société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total net de bilan de **238 758 098 dinars**, des capitaux propres positifs de **118 080 598 dinars** y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à **21 034 237 dinars**. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 3 avril 2026.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2025, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## **Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

### **Revenus**

#### **Risques identifiés**

Le chiffre d'affaires figure à l'état de résultat au 31 décembre 2025 pour un montant de 444 490 978 dinars et représente le poste le plus significatif de l'état de résultat. Nous avons considéré que la reconnaissance des revenus est un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les états financiers de la société.

#### **Procédures d'audit mises en œuvre en réponse aux risques identifiés**

Nous avons examiné la conformité aux Normes Comptables Tunisiennes des méthodes comptables sous-tendant la reconnaissance des revenus. Compte tenu notamment du volume des transactions de ventes, nous avons examiné et évalué les procédures de contrôle interne correspondantes et nous avons réalisé des tests sur les contrôles clefs pertinents. En outre, nous avons testé les rapports générés par le système d'information que nous avons rapproché avec les données comptables, notamment les bases des livraisons et celle de facturation. Nous avons également procédé à un examen analytique détaillé des revenus afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques, l'évolution tarifaire, les tendances du secteur et les réglementations y afférentes, complétés par des tests de détail.

### **Evaluation des créances clients**

#### **Risques identifiés**

Les créances clients figurent au bilan au 31 décembre 2025 pour un montant brut de 84 185 747 dinars et provisionnées à hauteur de 8 349 737 dinars. Dans le cadre de l'évaluation du caractère recouvrable de ces créances, la société détermine à chaque date de clôture s'il y a des indices de dépréciation de ces créances selon des critères quantitatifs et qualitatifs. Le montant de la provision pour dépréciation fait appel au jugement et celui-ci est calculé selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

### **Procédures d'audit mises en œuvre en réponse aux risques identifiés**

Nous avons examiné la conformité aux Normes Comptables Tunisiennes en vigueur de la méthodologie mise en œuvre par la direction pour l'estimation de la provision pour dépréciation des créances douteuses. Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté principalement à revoir l'ancienneté des créances clients, l'historique des règlements (y compris les règlements postérieurs à la clôture), vérifier l'existence d'éventuelles garanties ainsi que les éléments qualitatifs retenus par le management telles que des informations sur les perspectives et performances futures des créanciers, à apprécier les données et les hypothèses retenues par la Direction pour déterminer la valeur recouvrable des créances, à revoir les jugements effectués par la Direction dans le cadre de l'évaluation des risques et l'appréciation du caractère raisonnable des estimations et des hypothèses retenues dans le calcul des provisions pour dépréciation des créances et à apprécier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers concernant cette estimation.

### **Evaluation des stocks**

#### **Risques identifiés**

Les stocks, figurant au bilan au 31 décembre 2025 pour une valeur brute de 69 838 461 dinars provisionnée à hauteur de 314 471 dinars, représentent un des postes les plus significatifs du bilan. Les stocks sont valorisés au coût d'acquisition, composé du prix d'achat et des frais accessoires. A la date de clôture, les stocks sont ramenés à leur valeur de réalisation nette (si elle est inférieure au coût).

#### **Procédures d'audit mises en œuvre en réponse aux risques identifiés**

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté notamment à la revue des états de mouvements des stocks, l'assistance aux inventaires physiques de fin d'année, l'examen de la valorisation des différentes catégories de stock en recalculant les coûts retenus au niveau du système d'information et en s'assurant de la continuité de son application sur toute la période, la vérification du correct rattachement des ventes et achats à la bonne période et la revue des hypothèses et modalités de calcul des provisions pour dépréciation des stocks.

#### **Observation**

Nous attirons l'attention sur la note III des notes aux états financiers, relative au contrôle fiscal dont la société a fait l'objet en 2020.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

## **Rapport de gestion**

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers arrêtés dans les conditions rappelées précédemment. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers**

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au Conseil qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'Assemblée des actionnaires a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

## **Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil, de même que des informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

### **Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

#### **Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombent à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

#### **Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur**

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Fait à Tunis, le 13 avril 2026  
Les commissaires aux comptes

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF  
ECC MAZARS

Hayet LAABIDI  
ACEF EXPERT

## **RAPPORT SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2025**

Mesdames et Messieurs les Actionnaires  
Société **SMART TUNISIE S.A**  
9-9 Bis Impasse N° 3 Rue 8612 ZI Charguia 1 – 2035 Tunis- Tunisie

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte in fine dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

### **A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants) :**

**A-1** Le Conseil d'Administration, réuni le 3 avril 2026, a autorisé les conventions et opérations suivantes :

- La conclusion de l'avenant n°10 à la convention de prestation de services du 2 janvier 2013, en vertu de laquelle la société SMART TUNISIE confie à la société SIMOP TUNISIE les travaux d'entretien et de maintenance de son parc de matériel informatique, pour un montant annuel révisé de 44 000 dinars.
- La conclusion d'un contrat de fourniture de services de maintenance et de support, en vertu duquel la société SMART TUNISIE confie à la société ADVANCED COMPUTER TECHNOLOGY « ACT » la maintenance préventive et curative, le support technique, la gestion des mises à jour ainsi que le monitoring d'équipements et de logiciels, pour un montant annuel hors taxes de 32 000 dinars.

**A-2** Le Conseil d'Administration, réuni le 3 avril 2025, a autorisé la conclusion d'un contrat de location en vertu duquel la société SMART TUNISIE donne en location à la société ADVANCED COMPUTER TECHNOLOGY « ACT » une partie du local sis au N°3, impasse N°5, rue 8612, ZI Charguia 1 – 2035 Tunis, d'une superficie de 200 m<sup>2</sup>, aux conditions suivantes :

- Période du contrat : du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025, renouvelable par tacite reconduction.
- Loyer mensuel : 2 000 dinars hors taxes avec une augmentation annuelle de 5% par année.

Les produits locatifs au titre de l'exercice 2025 s'élèvent à 24 000 dinars.

## **B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)**

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie durant l'exercice clos le 31 décembre 2025 :

### **B-1 Opérations et conventions avec la société SIMOP TUNISIE**

**B-1-1** En vertu du contrat de location signé le 20 janvier 2011, la société SMART TUNISIE donne en location à la société SIMOP TUNISIE un local sis au 3, Impasse N° 5 Rue 8612 - Zone Industrielle Charguia 1 – TUNIS d'une superficie de 1 700 m<sup>2</sup> aux conditions suivantes :

- Période du contrat : du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2011, renouvelable par tacite reconduction.
- Loyer mensuel : 6 000 dinars hors taxes avec augmentation annuelle de 5% à partir de la 3<sup>ème</sup> année.

Les produits locatifs pour l'exercice 2025 s'élèvent à 135 767 dinars.

**B-1-2** En vertu du contrat de location signé le 1<sup>er</sup> octobre 2012, la société SMART TUNISIE donne en location à la société SIMOP TUNISIE une partie du local sis à la Zone Industrielle Poudrière 1 Route de Sidi Mansour km1 – SFAX d'une superficie de 400 m<sup>2</sup> aux conditions suivantes :

- Période du contrat : du 1<sup>er</sup> octobre 2012 au 30 septembre 2013, renouvelable par tacite reconduction.
- Loyer mensuel : 1 300 dinars hors taxes avec une augmentation annuelle de 5%.

Les produits locatifs pour l'exercice 2025 s'élèvent à 28 366 dinars.

**B-1-3** En vertu du contrat de location signé le 22 janvier 2018, la société SMART TUNISIE donne en location à la société SIMOP TUNISIE une partie du local sis 66, Avenue Leopold Sedar Senghor - 4000-Sousse d'une superficie de 1 417 m<sup>2</sup> aux conditions suivantes :

- Période du contrat : du 1<sup>er</sup> février 2018 au 31 janvier 2019, renouvelable par tacite reconduction.
- Loyer mensuel : 800 dinars hors taxes avec une augmentation annuelle de 5%.

Les produits locatifs pour l'exercice 2025 s'élèvent à 13 455 dinars.

**B-1-4** Convention de prestation de services du 1<sup>er</sup> juin 2009 en vertu de laquelle la société SMART TUNISIE confie à la société SIMOP TUNISIE les travaux d'intervention technique de réparation pièces et main d'œuvre au titre des équipements neufs en garantie.

Le montant facturé au titre de ces prestations s'est élevé en 2025 à 1 043 009 dinars.

**B-1-5** Avenant N°10 au contrat de prestation de services « maintenance corrective et évolutive des serveurs » conclu avec SIMOP TUNISIE aux conditions suivantes :

- Durée du contrat : une année renouvelable par tacite reconduction.
- Date d'effet du contrat : 18 juin 2021.
- Prix annuel de la prestation : 810 dinars hors taxes avec une augmentation annuelle n'excédant pas 5%.

Le montant facturé au titre de ces prestations s'est élevé en 2025 à 1 156 dinars.

## **B-2 Opérations et conventions avec la société AZURCOLORS**

**B-2-1** En vertu du contrat de location signé le 29 mai 2020, la société SMART TUNISIE donne en location à la société AZURCOLORS une partie du local sis au 3 bis, Impasse N° 5 Rue 8612 - Zone Industrielle - Charguia 1 – TUNIS d'une superficie de 200 m<sup>2</sup> aux conditions suivantes :

- Période du contrat : du 1<sup>er</sup> juin 2020 au 31 mai 2021, renouvelable par tacite reconduction.
- Loyer mensuel : 1 000 dinars hors taxes avec augmentation annuelle de 5% sur le dernier loyer.

Les produits locatifs pour l'exercice 2025 s'élèvent à 15 011 dinars.

## **B-3 Opérations et conventions avec la société PROLOGIC**

**B-3-1** En vertu du contrat de location signé le 3 février 2022, la société SMART TUNISIE donne en location à la société PROLOGIC TUNISIE une partie du local sis au 3 bis, Impasse N° 5 Rue 8612 - Zone Industrielle - Charguia 1 – TUNIS d'une superficie de 190 m<sup>2</sup> aux conditions suivantes :

- Période du contrat : du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022, renouvelable par tacite reconduction.
- Loyer mensuel : 800 dinars hors taxes avec augmentation annuelle de 5% sur le dernier loyer.

Les produits locatifs pour l'exercice 2025 s'élèvent à 11 113 dinars.

## **B-4 Apports en comptes courants**

Les apports en comptes courants de l'actionnaire M. Taoufik BEN KHEMIS, s'élevant à 6 000 000 dinars au 31 décembre 2024, ont été totalement remboursés en 2025. Les charges d'intérêt supportées en 2025 totalisent la somme de 243 877 dinars.

## **B-5 Convention de refacturation des charges de personnel entre les sociétés du groupe SMART TUNISIE**

En vertu de la convention signée le 24 mars 2023, la société SMART TUNISIE a refacturé en 2025 les quoteparts des charges encourues pour le compte des filiales comme suit :

Désignation	ACT	PROLOGIC	SIMOP	AZURCOLORS	Total
Refacturation de personnel	80 603	199 178	197 908	61 688	539 377

## **C- Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants**

**C-1- Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :**

Le Conseil d'Administration, réuni le 29 mars 2024, a décidé la création du Comité de Nomination et de Rémunération, auquel il délègue ses prérogatives en matière de fixation des rémunérations des dirigeants.

### **C-1-1 Directeur Général :**

Aucune rémunération n'a été versée par SMART TUNISIE à son Directeur Général pour l'exercice de ses fonctions au cours de l'année 2025.

Il est mis à sa disposition une voiture de service pour les besoins de ses déplacements professionnels avec prise en charge de tous les frais y afférents.

**C-1-2 Premier Directeur Général Adjoint :**

Le Comité de Nomination et de Rémunération, réuni le 20 janvier 2025, a arrêté les conditions de rémunération du Premier Directeur Général Adjoint comme suit, à compter du 1er janvier 2025 : un salaire mensuel brut de 18 325 dinars avec octroi de 18 mois de salaire par an, ainsi qu'une prime annuelle d'Aïd d'un montant brut de 200 dinars. Il bénéficie en outre d'une voiture de service pour ses déplacements professionnels, tous frais y afférents pris en charge.

**C-1-3 Deuxième Directeur Général Adjoint :**

Le Comité de Nomination et de Rémunération, réuni le 20 janvier 2025, a arrêté les conditions de rémunération du Deuxième Directeur Général Adjoint comme suit, à compter du 1er janvier 2025 : un salaire mensuel brut de 20 631 dinars avec octroi de 16 mois de salaire par an, ainsi qu'une prime annuelle d'Aïd d'un montant brut de 200 dinars. Il bénéficie en outre d'une voiture de service pour ses déplacements professionnels, tous frais y afférents pris en charge.

**C-1-4 Troisième Directeur Général Adjoint :**

Aucune rémunération n'a été versée par SMART TUNISIE à son troisième Directeur Général Adjoint pour l'exercice de ses fonctions au cours de l'année 2025.

**C-1-5 Les rémunérations servies aux dirigeants de SMART TUNISIE par ses filiales se détaillent comme suit :**

- Le Directeur Général de SMART TUNISIE exerce également les fonctions de Président du Conseil d'Administration de la filiale ADVANCED COMPUTER TECHNOLOGY. Les jetons de présence perçus à ce titre au titre de l'exercice 2025 s'élèvent à 140 000 dinars, nets de retenue à la source.
- Le Troisième Directeur Général Adjoint de SMART TUNISIE exerce également les fonctions de Président Directeur Général de la filiale PROLOGIC TUNISIE. Les jetons de présence perçus à ce titre au titre de l'exercice 2025 s'élèvent à 140 000 dinars, nets de retenue à la source. Il bénéficie en outre d'un véhicule de service mis à sa disposition par la filiale pour ses déplacements professionnels, tous frais y afférents pris en charge par celle-ci.

**C-1-6 Rémunérations et jetons de présence alloués aux organes de gouvernance au titre de l'exercice 2025 :**

- L'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 25 avril 2025 a arrêté le montant des jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'Administration, à 5 000 dinars nets de retenue à la source, par administrateur et par réunion. Le montant net total mis en paiement au titre de l'exercice 2025 s'est élevé à 180 000 dinars.
- L'Assemblée Générale Ordinaire du 25 avril 2025 a fixé les rémunérations des membres du Comité Permanent d'Audit et du Comité Stratégie et Risques à un montant total de 65 000 dinars net de retenue à la source pour l'exercice 2025.
- Le Comité de Nomination et de Rémunération du 20 janvier 2025 a fixé le montant des jetons de présence du Président du Conseil d'Administration à 213 000 dinars net de retenue à la source pour l'exercice 2025.

**C-2- Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 se présentent comme suit (en dinars) :**

	<b>Premier Directeur Général Adjoint</b>		<b>Deuxième Directeur Général Adjoint</b>	
	<b>Charges de l'exercice</b>	<b>Passif au 31/12/2025</b>	<b>Charges de l'exercice</b>	<b>Passif au 31/12/2025</b>
Rémunération annuelle (Y compris les charges patronales)	329 850	-	330 097	-
Avantages postérieurs à l'emploi (IDR)	1 313	5 136	13 170	62 290

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Fait à Tunis, le 13 avril 2026  
Les commissaires aux comptes

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF  
ECC MAZARS

Hayet LAABIDI  
ACEF EXPERT